

Le 7 octobre 2024

**Madame la Présidente de la Mission
Régionale d'Autorité Environnementale
d'Auvergne-Rhône-Alpes**
DREAL Auvergne Rhône-Alpes
Pôle Autorité Environnementale
69453 LYON Cedex 06

Objet : Recours Gracieux à l'encontre de la décision n°2024-ARA-KKPP-3501

Pièce jointe : note technique complémentaire – Synthèse du programme de travaux

Madame la Présidente,

Par courriel du 2 septembre 2024, vous m'informez de la décision n°2024-ARA-KKPP-3501 de soumettre à évaluation environnementale le projet de zonage de l'assainissement collectif et non-collectif de la commune de Vinsobres.

Vous appuyez cette décision sur l'absence de précisions sur le programme de travaux issu du Schéma Directeur d'Assainissement et sur leurs possibles incidences sur l'environnement, en particulier sur les espaces naturels sensibles recensés sur le territoire communal.

Par la présente je tiens à vous apporter les éléments de contexte suivants :

- Le zonage d'assainissement et le programme de travaux du Schéma Directeur d'Assainissement ne prévoient aucune extension du réseau d'assainissement actuel.
- A l'exception de la conduite de rejet des eaux traitées à l'Eygues, l'intégralité des ouvrages d'assainissement se situent hors de l'emprise des espaces naturels sensibles recensés sur la commune.
- Les travaux visent pour l'essentiel à la réhabilitation ou au renouvellement d'ouvrages et de réseaux existants en lieu et place. Par ailleurs, l'intégralité des travaux est réalisée en milieu urbain. L'impact de ces interventions sur l'environnement est donc négligeable.
- Les travaux projetés visent à améliorer le traitement des eaux usées, notamment en supprimant les rejets directs d'eaux usées au milieu naturel. Leur impact à terme sur l'environnement est donc positif.

En plus de ces éléments, vous trouverez dans les documents joints les précisions attendues sur le teneur exacte des travaux projetés.

Je vous serai donc reconnaissant pour toutes ces raisons de bien vouloir revoir votre jugement portant sur l'obligation d'évaluation environnementale dans le cadre du zonage d'assainissement communal.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Claude SOMAGLINO
Maire de Vinsobres

